

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1063

présenté par

Mme Victory, M. Juanico, Mme Manin, Mme Tolmont, Mme Pires Beaune, Mme Rabault,
M. Jean-Louis Bricout, Mme Rouaux et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Presse et médias	3 000 000	0
Livre et industries culturelles	0	3 000 000
TOTAUX	3 000 000	3 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à consacrer des moyens pour les attachés de presse spécialisés musique/culture, à hauteur de 3 millions.

Les attachés de presse spécialisés en musique et culture au nombre de 150 sur le territoire national sont les articulations et porte-voix du secteur de la presse, forces argumentaires auprès des médias, diffuseurs de la création artistique dans toute sa diversité et par tous les canaux, mais aussi

consultants stratégiques auprès des établissements, festivals, labels, artistes et autres acteurs culturels.

Ils réclament depuis longtemps une reconnaissance de la spécificité de leur statut. D'autant plus cette année, que ce défaut de reconnaissance les fait passer à côté des aides alors qu'ils ont perdu en moyenne 70% de chiffres d'affaires comparativement au compte de résultats de l'année antérieure. De manière générale, il est temps de consacrer des moyens pérennes à cette profession.

Afin d'être recevable cet amendement est gagé ainsi :

- il abonde de 3 millions d'euros en AE et CP l'action 02 – Aides à la presse du programme 180 – Presse et médias
- il diminue de 3 millions d'euros en AE et CP l'action 02 – Industries culturelles du programme 334 – Livre et industries culturelles